

ASSOCIATION DES ARPENTEURS DES TERRES DU CANADA

COMITÉ D'EXAMEN

ANNEXE III / ARTICLE 2 SYSTÈMES DES DROITS FONCIERS SUR LES TERRES DU CANADA

Octobre 2003
(Règlements du 18 mars 1999)

Cet examen est constitué de 11 questions sur 2 pages et d'une carte. La carte doit être rendue avec toutes les

<u>Q. no</u>	<u>Durée : 3 heures</u>	<u>Points</u>	
		<u>Valeur</u>	<u>Gagnés</u>
1	Énumérer 5 types de terres fédérales et les organismes qui les gèrent.	10	
2	Il y a des discussions importantes au sujet d'un pipeline pour le gaz dans la Vallée du Mackenzie afin d'amener le gaz du nord du Canada vers des marchés plus au sud. a) Quels sont les différents systèmes de droits fonciers pour les intérêts de surface dont un tel projet devrait tenir compte, en supposant que le pipeline suive le tracé -jointe? Prenez note que les informations montrées sur la carte pour cette question sont en anglais. Ce qui est pertinent sur cette carte est la ligne démarquant le tracé proposé pour un gazoduc b) Décrire brièvement le rôle de l'Office national de l'énergie, s'il en a un, dans un tel projet.	20	
3	Décrire les entités suivantes en regard du type de terre et de la législation : a) parc national b) réserve nationale de faune	4	
4	Décrire le système de gestion des terres pour les « terres réservées pour les Indiens » selon l'intention de la <i>Loi sur les Indiens</i> .	3	
5	Décrire le régime foncier des terres qui s'applique au Nunavut.	7	
6	Quels sortes de droits sont concédés par la <i>Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon</i> , la <i>Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon</i> et la <i>Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes</i> ?	6	
7	Décrire la doctrine promue par les personnes suivantes : a) John Seldon b) l'ambassadeur Arvid Pardo c) le président Harry S. Truman d) Hugo de Groot	8	

8	<p>Décrire les techniques de construction géométrique utilisées pour définir les limites <u>une</u> des décisions judiciaires suivantes :</p> <p>a) Golfe du Maine (1984) b) Canada – France (1992) c) Nouvelle-Écosse – Terre-Neuve et Labrador (2002)</p>	8	
9	<p>Il y a cinq conditions qui définissent la limite extérieure du plateau continental juridique en vertu de l’édit de l’article 76 de la <u>Convention des Nations Unies sur le droit de la mer</u>. Dessiner un profil du fond océanique pour <u>chaque</u> condition et montrer pourquoi cette condition prévaut ainsi que pourquoi les autres conditions ne prévalent pas.</p>	15	
10	<p>Étant donné les classifications suivantes pour les régions maritimes du Canada (eaux historiques, eaux intérieures, mer territoriale, zone économique exclusive, plateau continental), comment classeriez-vous les régions suivantes :</p> <p>a) le détroit de Georgie b) la baie James c) la baie de Plaisance (Placentia Bay), Terre-Neuve d) le Bonnet Flamand (Flemish Cap) e) le banc de Georges f) la baie de Fundy g) 10 milles au large de l’île Sambro (près de Halifax, N.-É.)</p>	7	
11	<p>Définir les responsabilités du Service hydrographique du Canada (MPO), de la Commission géologique du Canada (RNCan) et de la Division des (RNCan) en regard de la zone extracôtière.</p>	12	
Total des points :		100	



